

fait les petites écoles (ou catéchisme), lesquels sont situés dans un lieu au-dessus de la chapelle qu'ils appellent la rue du Ros-an-Illis et appartiennent comme ils sont à la dite chapelle depuis plus de 40 ans ».

Le 15 novembre 1900, les tribunaux tranchèrent ce litige et donnèrent gain de cause à la fabrique contre la commune.

Quant à la séparation de l'église-mère de Plonéour-Ménez et à l'érection en succursale, l'affaire ne fut pas moins laborieuse. Dès le 28 Frimaire an XII, (20 décembre 1803), les habitants font la demande d'un prêtre à Mgr André. Ils exposent qu'ils sont à une lieue et demie de l'église paroissiale de Plonéour-Ménez, et à des distances analogues de toutes les localités voisines, Saint-Sauveur, Guimiliau, Comanna, Saint-Thégonnec. M. Berthou, desservant de Plonéour-Ménez, appuie leur requête, 1^{er} Ventôse an XII, (21 février 1804), en déclarant qu'il faut conserver l'oratoire nommé Loc-Eguiner, où, avec un prêtre, on rendrait service aux fidèles de quatre paroisses.

De son côté, le maire, M. Le Dall-Tromelin, déclare que si on n'accorde pas ce prêtre, il préfère qu'on officie dans l'oratoire de Saint-Divy.

Nouvelle demande adressée à l'Evêque en 1829. On y remontre qu'à cause des difficultés, les vieillards sont à peu près privés des offices. L'un d'eux est dit âgé de 108 ou 109 ans.

Enfin, satisfaction leur ayant été en partie donnée, les habitants remercient Mgr de Poulpiquet, le 20 novembre 1831, de leur avoir donné un prêtre et d'avoir érigé leur chapelle en trêve à fonts.

L'année suivante, les habitants écrivent de nouveau à l'Evêque, se déclarant satisfaits de l'abbé Martin, vicaire de Plonéour-Ménez qui s'occupe d'eux. — Ils sollicitent du Préfet l'autorisation d'inhumier dans leur cimetière.

L'érection en église succursale fut décidée par l'Administration ecclésiastique dès le 20 novembre 1843, et autorisée par une ordonnance royale, le 16 août suivant. Jusque-là les registres portaient : Budget de la fabrique de l'église vicariale de Loc-Eguiner-Plonéour-Ménez.

Loc-Eguiner devient commune le 31 décembre 1866.

Un presbytère fut bâti par les souscriptions des habitants en 1828.

L'église date de 1566, avec restauration en 1850.

Il n'y a pas de chapelles dans la paroisse. Le pardon de Saint-Eguiner a lieu le 1^{er} dimanche d'août.

D'après Flagelle : « **Statistique monumentale du Finistère, époque romaine** », in Bull. de la Soc. Arch. du Finistère, II, 122, on a trouvé des « tuiles sans caractères, près la fontaine, derrière l'église (voie de Carhaix à Plouguernew) ».

Desservants et Recteurs :

1822-1824. Vincent Le Saint.

1826-1839. Derrien Martin.

1839-1850. Pierre Corre, avec titre de recteur depuis 1844.

1850-1856. François Goarant.

1856-1869. Goulven Le Jacq.

1869-1895. Jérôme Chalm.

1895-1907. Jean-François Rozec.

1908-1914. Yves Ollivier.

1914. Noël Lastennet.